



P.V C.R.Q.D N° 08 du 01 Mars 2016

Membres Présents : Mrs BENZERDJEB .A. –KARTALI. D. -- SARDI .M. – BOUZEROUATA.H.

Ordre du jour: Affaires Disciplinaires.

AFFAIRE N°114 bis : Ren H.B.C.Misserghin – U.S.B.Tissemsilt D2 S/G du 12/02/2016.

- ↪ Vu L'audience des joueurs des clubs H.B.C.M.-U.S.B.T. par la commission C.R.Q.D/L.R.H.B.Oran en date du 01/03/2016.
- ↪ Disqualification du joueur SEGHIRI .B. N° Lic 353 du club H.B.C.M. pour agression envers adversaire.
- ↪ Disqualification du joueur ZEGHBA .M . N° Lic 155 du club U.S.B.T. pour agression envers adversaire.
- ↪ Disqualification du joueur OUADAH .M N° Lic 354 du club H.B.C.M. pour geste anti sportif grossiers envers adversaire.
- ↪ Disqualification du joueur HAUCHE .B N° Lic 028 du club U.S.B.T. pour geste anti sportif grossiers envers adversaire.
- ↪ Vu le barème des pénalités administratives et financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB

DECISION

- ↪ Il est infligé une suspension de deux (02) années ferme au joueur SEGHIRI .B. M N° Lic 353 du club H.B.C.M.
- ↪ Il est infligé une amende de 15.000 DA au club H.B.C.M.
- ↪ Il est infligé une suspension de deux (02) années ferme au joueur ZEGHBA M N° Lic 155 du club U.S.B.T
- ↪ Il est infligé une amende de 15.000 DA au club U.S.B.T
- ↪ Il est infligé une suspension de quatre (04) matchs ferme au joueur OUADAH .M N° Lic 354 du club H.B.C.M
- ↪ Il est infligé une amende de 4.000 DA au club H.B.C.M
- ↪ Il est infligé une suspension de quatre (04) matchs ferme au joueur HAUCHE .B N° Lic 028 du club U.S.B.T
- ↪ Il est infligé une amende de 4.000 DA au club U.S.B.T

AFFAIRE N°115 : Ren H.B.C.Tlemcen—G.C.B.Mascara D2 S/G du 19/02/2016.

- ↪ Vu la feuille du match signalant :
- ↪ Défaut de présentation de licence du joueur BRAHMI I. CNI. N° 120100 du club H.B.C.T.
- ↪ Avertissement Off(A) KAOURI .K. N° Lic 219 du club G.C.B.M.
- ↪ Disqualification de l'Officiel (B) LASSER.S. N° Lic 218 du club G.C.B.M. pour comportement anti sportif grossiers.
- ↪ Vu le barème des pénalités administratives et financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION.

- ↪ Il est infligé une amende de 300 DA au club H.B.C.T.
- ↪ Il est infligé une amende de 2.500 DA au club G.C.B.M. (2^{ème} Avertissement).
- ↪ Il est infligé une suspension de huit(08) matchs ferme à l'Off(B) LASSER .S. N° Lic 218 du club G.C.B.M.
- ↪ Il est infligé une amende de 4.000 DA au club G.C.B.M.



AFFAIRE N°122: Ren A.N.Sidi Chahmi--W.R.B.Mazagran R1 S/G du 26/02/2016.

- ☞ Vu la feuille du match signalant:
- ☞ Avertissement Off (A) BESSEDJARARI .H . .N° Lic 463 du club A.N.S.C.
- ☞ Vu le barème des pénalités administratives et financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION.

Il est infligé une amende de 2.500 DA au club A.N.S.C. (2^{ème} Avertissement)

AFFAIRE N°123: Ren C.R.B.Sfisef – M.B.Saida D2 S/G du 27/02/2016.

- ☞ Vu la feuille du match signalant:
- ☞ Disqualification du joueur HABI .A. N° Lic 118 du club C.R.B.S pour geste anti sportif
- ☞ Vu le barème des pénalités administratives et financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION.

- ☞ Il est infligé une suspension de deux (02) matchs ferme au joueur HABI .A. N° Lic 118 du club C.R.B.S.
- ☞ Il est infligé une amende de 2.500 DA au club C.R.B.S.

AFFAIRE N°124: Ren M.C.Sebdou – N.G.Hennaya R1 S/G du 27/02/2016.

- ☞ Vu la feuille du match signalant:
- ☞ Défaut de présentation de licence du joueur ASSEL .A. N° CNI 680864 du club N.G.H.
- ☞ Vu le barème des pénalités administratives et financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION.

- ☞ Il est infligé une amende de 300 DA au club N.G.H.

AFFAIRE N°125: Ren J.S.Messaissa – A.S.A.T. SBA R1 S/G du 27/02/2016.

- ☞ Vu la feuille du match signalant:
- ☞ Absence de l'encadrement technique du club J.S.M.
- ☞ Absence de l'équipe ASAT. SBA
- ☞ Attendu qu'aucune lettre explicative n'est parvenue à la L.R.H.B.Oran parle club A.S.A.T.SBA
- ☞ Vu le barème des pénalités administratives et financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION.

- ☞ Il est infligé une amende de 20.000 DA au club J.S.M.
- ☞ Match en faveur de l'équipe J.S.M. sur le score de (12-00).
- ☞ Il est infligé une amende de 50.000 DA au club A.S.A.T. SBA.
- ☞ Défalcation d'un (01) point au classement général pour le club A.S.A.T SBA.



AFFAIRE N°126 : Ren J.S.Temouchent – C.S.T.B.C. SBA R1 S/G du 27/02/2016.

- ↪ Vu la feuille du match et rapport des Arbitre signalants:
- ↪ Avertissement Off (A) MOUMENE.F .N° Lic 418 du club C.S.T.B.C.SBA.
- ↪ Disqualification du joueur ZEKRAOUI .K N° Lic 496 du club J.S.T. pour comportement anti sportif envers adversaire.
- ↪ Disqualification du joueur BOUSAHLA .Z. N° Lic 015 du club C.S.T.B.C. pour geste anti sportif grossiers adversaire.
- ↪ Disqualification du TALEB .B N° Lic 492 du club J.S.T. pour comportement anti sportif grossiers envers adversaire.
- ↪ Vu le barème des pénalités administratives et financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION.

- ↪ Avertissement confirmé à l'Off(A) MOUMENE .F. N° Lic 418 du club C.S.T.B.C.
- ↪ Il est infligé une suspension de deux(02) matchs ferme au joueur ZEKRAOUI.K N° Lic 496 du club J.S.T.
- ↪ Il est infligé une amende de 2.500 DA au club J.S.T.
- ↪ Il est infligé une suspension de quatre(04) matchs ferme au joueur BOUSAHLA .Z N° Lic 015 du club C.S.T.B.C.
- ↪ Il est infligé une amende de 4.000 DA au club C.S.T.B.C.SBA.
- ↪ Il est infligé une suspension de quatre(04) matchs ferme au joueur TALEB.B N° Lic 492 du club J.S.T.
- ↪ Il est infligé une amende de 4.000 DA au club J.S.T.

***TOUTES LES DECISIONS PARUES SUR LE Présent PV. PRENNENT EFFET A
COMPTER DU 08 MARS 2016***

**Secrétaire de Séance
SARDI .Med**

**Le Président C.R.Q.D
BENZERDJEB .A**